



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopte : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

N° A2023-105
Voirie

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Le Maire de Cubzac les Ponts,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L2212-6 et L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu la demande présentée par ALLEZ ET CIE, représentée par Monsieur COSSON Baptiste, en date du 22 novembre 2023 pour des travaux de pose de câble en tranchée sous trottoir et terrain privé pour DO BT Centre Autodialyse, du 14 au 16 Avenue de Paris sur la commune de Cubzac-les-Ponts,

ARRETE

ARTICLE 1 - Afin de pouvoir sécuriser les travaux du 14 au 16 Avenue de Paris sur la commune de Cubzac-les-Ponts pour des travaux de pose de câble en tranchée sous trottoir et terrain privé pour DO BT Centre Autodialyse, un empiètement sur la chaussée sera mis en place avec une restriction sur section courante, le stationnement des véhicules légers, des poids lourds ainsi que les piétons seront interdits au droit du chantier du 11 décembre 2023 jusqu'au 09 janvier 2024.

ARTICLE 2 - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Responsable du Centre Routier Départemental de Haute Gironde,
- Le demandeur (ALLEZ ET CIE),

Fait à Cubzac les Ponts, le **24 NOV. 2023**
Pour le Maire et par délégation du Maire,
Le 3^{ème} Adjoint à la voirie,

Jean-Pierre PRAT



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
- Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

DC26/075610
DO-BT CENTRE AUTODIALYSE
16 AVENUE DE PARIS
COMMUNE DE CUBZAC-LES-PONTS

Vers POSTE UP
33143P0009
"ECOLE"

33143	P0009	Fausse Coupure	FC1
Fausse coupure à déposer			
coupsure			
POSE			
1 Coffret fausse coupure à déposer			
2 déconnexion réseau direct 100"			
3 déconnexion réseau BT			
1 MALT			

BT 4x50³Alu à abandonner
non détectable

33143	P0009	REMBT 600	RM1
Coffret RMBT 600 à la place de la fausse coupure			
POSE			
1 Remplacement RMBT 600 - les de bases - RCB-400 (87.71.138)			
2 Nouvelle RAC 100 G3 (87.71.202)			
3 Correction RAC Réseau direct 150" à réaliser			
4 Correction RAC Réseau direct 90" à réaliser			
5 MALT			
Plaque TT10			

⚠ Réseau ASS privé provenant de la parcelle 512
à proximité et en sortie sur Avenue de Paris,
non indiqué sur DT

Découpage nouvelle parcelle pour futur centre Autodialyse

Photo 1 : après

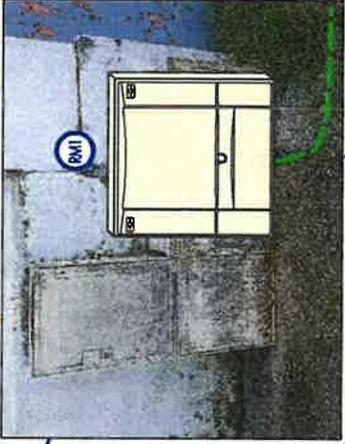


Photo 1 : avant

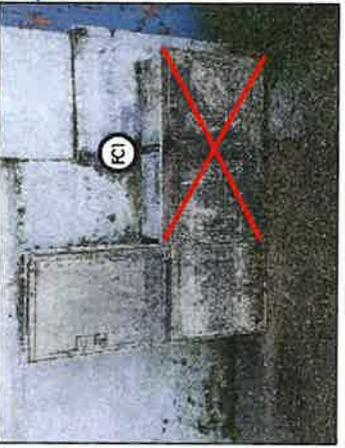


Photo 2



Photo 2



Photo 3



Photo 3

33143	P0009	Fausse Coupure	FC2
Fausse coupure à déposer			
coupsure			
POSE			
1 Coffret fausse coupure à déposer			
2 déconnexion réseau BT			
1 MALT			

33143	P0009	REMBT 300	RM2
Coffret RMBT 300 en remplacement de la fausse coupure			
POSE			
1 Remplacement RMBT 300 - les de bases (87.72.101)			
2 Nouvelle RAC 100 G3 (87.71.202)			
3 Nouvelle RAC protégée 100 G3 (87.71.705) pour les 43			
4 Correction RAC Réseau direct 90" à réaliser			
5 Correction RAC Réseau direct 90" à réaliser pour lot 012			
6 MALT			
Plaque TT10			

33143	P0009	Coffret CIBE	RM2
Cible à poser			
POSE			
1 Borne CIBE monophasée 60A (82.80.005)			
1 Correction Raccordement Lancement 30"			

Position incertaine
du câble à déposer

BT 4x35³ Alu à dérouler dans
gaine remise par le client

BT 3x95³+1x75³ Alu à poser

Parcelle 512



DEMANDE D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX (D.A.E.T.)

IMPORTANT : document à déposer par l'entreprise chargée de réaliser les travaux sur le domaine public routier du département de la Gironde

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Centre Routier Départemental

(Destinataire : (adresse postale du Centre Routier Départemental))

PARTIE A RENSEIGNER PAR L'ENTREPRISE CHARGEE DES TRAVAUX

Nom du Maitre d'ouvrage : ENEDIS

➤ Accord technique (prescriptions techniques, permissions de voirie) délivré le EN ATT RETOUR ENEDIS - Références : DC26/075610

Nom de l'entreprise chargée des travaux : ALLEZ et CIE

@ Adresse mail : e.seguin@allez.fr

Nom du responsable de la signalisation temporaire : COSSON Baptiste

☎ (24h/24h) : 06 80 04 67 30

Localisation des travaux : Commune CUBZAC-LES-POINTS (en agglomération) Route départementale : D1010

Nature des travaux période d'exécution des travaux :

Nature des travaux : POSE CABLE EN TRANCHEE SS TROTTOIR + EN TERRAIN PRIVE POUR DO BT CENTRE AUTODIALYSE

Durée du chantier : 30 JOURS

Dates : début du chantier : 11/12/2023 Fin du chantier : 11/01/2024

Pièces à fournir :

- plan de situation, plan de masse
- schéma de signalisation proposé
- mode d'exploitation envisagé

allez et c^{ie}
infrastructures de Bordeaux
Bordeaux

15, rue de Rocadonne 33451 SAINT LOUBES
Tel : 05 57 43 09 69 - Fax : 05 57 43 54 27

Fait à **ST LOUBES**
(cachet de l'entreprise et signature)



PARTIE A RENSEIGNER PAR LE CENTRE ROUTIER DEPARTEMENTAL

Localisation des travaux :

➤ R.D. : ➤ P.R. début : P.R. fin :

➤ Largeur de la voie concernée : mètres. ➤ Trafic : Véh/jour.

Permission de voirie accordée : oui non

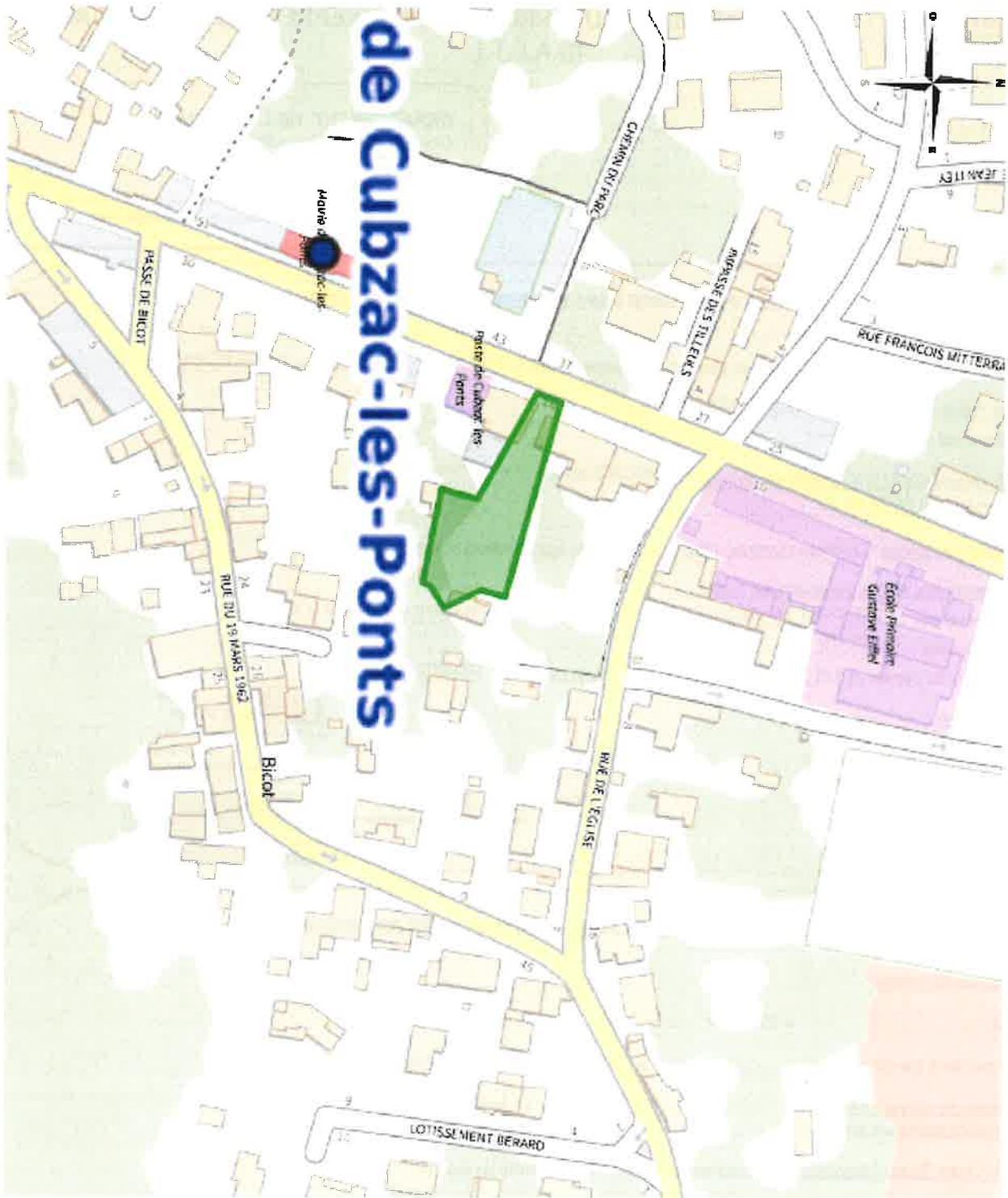
Prescriptions techniques jointes : oui non

Avis du Centre Routier Départemental : l'entreprise est autorisée à entreprendre les travaux :

- Au titre de l'arrêté permanent du Département de la Gironde du 1^{er} août 2019, en respectant les prescriptions suivantes :

- techniques jointes
- d'exploitation suivantes :
 - dates du chantier : du au de h à h
 - longueur de l'alternat : mètres
 - mise en place d'un alternat par panneaux B15/C18
 - mise en place d'un alternat par feux de chantier, de : h à h
 - mise en place d'un alternat par piquets K10, de : h à h
 - mise en place d'une limitation de vitesse à : km/h
 - empiètement sur la chaussée : mètres
 - interdiction de stationner au droit du chantier

Fait à le
(Le Responsable du CRD)



de Cubzac-les-Ponts

Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">-0.453583 44.971106 -0.453621 44.971035 -0.453184 44.970864 -0.453224 44.970761 -0.452838 44.970707 -0.452824 44.97073 -0.452732 44.97077 -0.452808 44.970876 -0.452781 44.970947 -0.453583 44.971106</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

**Demande d'arrêt de police de la circulation**Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers**Le demandeur**Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise Nom : **COSSON** Prénom : **BAPTISTE**Dénomination : **ALLEZ ET CIE** Représenté par :Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **15 RUE DE RICODONNE**Code postal **33450** Localité : **ST LOUBES** Pays : **FRANCE**Téléphone **0557335085** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :Courriel : **e.seguin@allez.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : **ALLEZ ET CIE** Prénom : **COSSON BAPTISTE**Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **15 RUE DE RICODONNE**Code postal **33450** Localité : **ST LOUBES** Pays : **FRANCE**Téléphone **0557335085** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :Courriel : **e.seguin@allez.fr****Localisation du site concerné par la demande**Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° **D1010** Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **DU 14 AU 16 AVENUE DE PARIS,**Code postal **33240** Localité : **Cubzac-les-Ponts****Nature et date des travaux**Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :Description des travaux : **POSE CABLE EN TRANCHEE SS TROTTOIR + EN TERRAIN PRIVE POUR DO BT CENTRE AUT
ODIALYSE**Date prévue de début des travaux : **11/12/2023** Durée des travaux (en jours calendaires) : **30****Réglementation souhaitée**Durée de la réglementation (en jours calendaires) **30** Date de début de réglementation **11/12/2023**Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenueSuppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

INTERDICTION AUX PIETONS AU DROIT DES TRAVAUX INTERDICTION DE STATIONNER SUR 4 PLACES ENTRE LE 14 ET LE 16 AVENUE DE PARIS

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : SAINT LOUBES

Le :22/11/2023

Nom : COSSON Prénom : Baptise Qualité :